

Commission Guide Hachette des Vins 2021
Appellations du Bergeracois et du Duraquois

Lieu de dépôt des échantillons

FVBD
Pôle Viticole
ZA de Valade sud, Bergerac
de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 – tél : 05 53 24 71 77

(La réception des échantillons sera également possible à la Maison des Vignerons de Duras du 5 au 7 Février)

Dates impératives de dépôt :

Du mercredi 5 au vendredi 7 Février 2020

Bergerac rouge et blanc sec, Montravel sec : **2018, ou 2019 s'il est en bouteille**
Bergerac rosé : **2019**
Montravel rouge, Pécharmant et Côtes-de-Bergerac rouge : **2018 ou 2017**
Montravel rouge : **2017**
Monbazillac et Saussignac : **2018 ou 2017**
Rosette, Côtes-de-Bergerac blanc, Haut-Montravel, Côtes-de-Montravel :
2017, 2018 ou 2019 s'il est en bouteille
Côtes-de-duras rouge **2018 (ou 2017 si élevé en fût et non présenté l'an dernier)**
Côtes-de-duras Moelleux : **2018**
Côtes-de-duras Blanc sec : **2019 (ou 2018 si élevé en fût et non présenté l'an dernier)**
Côtes-de-duras Rosé : **2019**

⇒ Ne pas présenter de vins déjà décrits dans le Guide Hachette

Règles pour le dépôt

- Chaque exploitation ne peut présenter que 3 cuvées,
- Déposer 2 échantillons par vin, dont une bouteille nue, étiquette retenue par un ruban adhésif
- Joindre pour chaque vin une fiche de présentation intégralement remplie, accompagnée de son étiquette et sa contre-étiquette agrafées
- Bien noter sur l'emballage : Guide Hachette des Vins + le nom de l'appellation

Fiche de présentation du vin

Attention ! Utiliser uniquement les **nouveaux modèles** de fiches de présentation

- Merci de remplir intégralement la fiche de présentation en précisant l'histoire de la propriété, son actualité, votre histoire (comment êtes-vous arrivé sur ce domaine)
- La mention de la fourchette de prix (à entourer) est obligatoire et doit être respectée à la parution du Guide